
L'infiltration marranes :

Une démonstration par l'exemple

Extrait du BOC (Bulletin de l'Occident Chrétien Catholique et Monarchiste) – Lettre de formation à l'action contre-révolutionnaire – N°112, Novembre-Décembre 2008

Si la réalité de la guerre par entrisme opérée par le marranisme contre l'Église Catholique est admise en théorie par beaucoup d'opposants à Vatican II, les cas concrets de marranisme sont le plus souvent niés effrontément par la plupart. Ces cas concrets – du Rabbin Drach à Brukberger, jusqu'à Dom Gérard ou Guérard des Lauriers –, viendraient par trop briser la tranquille quiétude du petit milieu « traditionaliste » confiné dans sa certitude d'une paix fictive mais rassurante : l'épidémie de peste nécessitant des mesures pleines d'inconvénients, disons que nous sommes en bonne santé ; tout au plus admettons que certains parmi nous présentent quelques symptômes de la grippe. La lutte idéologique venant nous couper toujours un peu plus de ce monde pour lequel Notre Seigneur n'a pas prié, ce monde dont le prince est le démon, réduisons ce monde à ceux qui défendent l'avortement et les mœurs contre nature, bornons-nous à admettre qu'il y a quelques points d'accroche avec ceux qui nous refusent les églises, et décrétons la paix « entre nous ».

Cette tranquille quiétude du microcosme « traditionaliste » repose sur la conviction de son impeccabilité collective, lui donnant une force interne et le mettant à l'abri de toute tentative de réduction. Quand Dom Gérard et Madiran menaient l'opinion, ils étaient *nécessairement* couverts par cette impeccabilité collective. Dès qu'ils mirent bas le masque, ils « *trahirent* », ils cessèrent de combattre. Nulle place, dans les catégories mentales de ce milieu, pour la simple éventualité d'une infiltration. Si les catholiques qui le composent, ne sont pas absorbés par Vatican II, c'est qu'ils sont nombreux, indépendants, savants, organisés et résistants... et on laisse juste à Dieu l'honneur de contempler, admiratif, l'action de ces hommes forts. Un jour, ils vont « tirer leur dernière cartouche », et Dieu pourra alors contempler leur victoire.

Dans cette mégalomanie du « traditionaliste », tout ce qui viendrait réduire l'impression de nombre, composé pour un tiers de marranes, est donc simplement nié. Tout ce qui viendrait désillusionner le mythe de l'indépendance, malgré la pression d'une opinion entièrement réglée par un noyau dirigeant « aux ordres », est rayé de l'Histoire. Tout ce qui viendrait montrer l'ignorance crasse des pratiques subversives de la Révolution, qui a fait embrigader en masse ces catholiques monarchistes dans le Front National par exemple, est éliminé du paysage. Tout ce qui viendrait, enfin dessiller les yeux sur le fait que l'absence de chefs légitimes engendre une désorganisation endémique – d'où la perméabilité du milieu à toute sorte d'infiltration –, provoque une répulsion instinctive et irraisonnée. D'où l'institution de prétendus chefs 'de suppléance' qui décrètent que le marranisme c'est ailleurs, les marranes les seuls Béa et Lustiger. Nos seuls ennemis sont soit morts, soit ailleurs.

Ainsi, soit volonté de replis dans le confort d'un petit milieu préservé, soit l'ignorance totale de l'action de l'ennemi, soit enfin orgueil de « caste », le fait que l'infiltration marrane parfois admise en théorie est refusée en pratique. Tenter de dissiper cette illusion est certes difficile. Le marranisme se cache, c'est son essence même. Il arrive parfois néanmoins que l'ennemi – sûr de lui – se dévoile ouvertement. La chose n'est pas spécialement rare, mais elle n'est pas observée. Encore une fois, on préfère s'enfouir la tête dans le sable plutôt que d'affronter une réalité qui dérange et inquiète.

C'est ainsi qu'est paru dernièrement, sous l'apparence anodine d'un *ex voto* célébrant 40 ans de sacerdoce, une image de la Très Sainte Vierge au verso de laquelle on pouvait lire ceci :

HOC EST ENIM CORPUS MEUM

Notre Dame l'a dit en **premier** –

Notre Seigneur l'a dit **ensuite** –

Le prêtre le dit **enfin** –

« Et hi tres sunt ... »

Et ces trois sont UN – (Saint Jean)

« *Formulation ambiguë* », dirons certains, « mysticisme », dirons les autres... et de ranger l'image au fond d'un tiroir.

Alors, admettons. Admettons qu'un homme portant la soutane et célébrant la messe de saint Pie V ne puisse en aucun cas être un marrane, admettons qu'un texte où figurent Notre Dame, Notre Seigneur et les paroles de la Consécration, ne puisse être autre chose qu'un exposé de la foi catholique, admettons enfin qu'un *ex voto* de quarante ans de sacerdoce ne puisse révéler autre chose qu'une élévation mystique. Admettons tout cela et commençons par envisager toutes les solutions qui pourraient donner une explication orthodoxe à cette formulation que tous admettront néanmoins comme au moins curieuse.

Notre Dame aurait-elle célébré la Messe ?

Tout d'abord, l'auteur de cet *ex voto* a-t-il pu faire entendre que la Très Sainte Vierge Marie aurait prononcé les paroles de la consécration dans leur sens plein et efficace opérant la Transsubstantiation ? Autrement dit, l'auteur de l'*ex voto* a-t-il pu envisager que la Très Sainte Vierge ait célébré la Messe ? Le peut-elle ? La chose n'est peut-être pas absolument impossible en soi, mais en tout état de cause il s'agirait d'une hypothèse purement théorique, peut-être débattue par des théologiens et certainement très complexe. Cependant le problème, ici, n'est pas posé en terme d'hypothèse d'école, elle est affirmée comme une vérité : « *Notre Dame l'a dit en premier* » assure l'*ex voto* à propos des paroles de la consécration. Or, dans les faits, historiquement, il est certain que jamais ni l'Écriture-Sainte ni l'Église enseignante ne nous rapportent quelque chose de semblable.

L'auteur de notre *ex voto* produit néanmoins son affirmation de manière si catégorique qu'il en fait un événement historique daté dans le temps : Notre-Dame aurait prononcé ces paroles de la consécration « *en premier* », avant Notre Seigneur qui ne les aurait dites qu'« *ensuite* ». Peut-on penser qu'un prêtre catholique, passant pour un roc d'intransigeance morale, fut sujet d'une pareille méprise ? Aurait-il imaginé que la Très Sainte Vierge ait pu célébrer une Messe avant Notre Seigneur ? Pourrait-il écrire que l'unique Sacrifice de la Rédemption, dans lequel Notre Seigneur, unique Prêtre et unique victime, s'offre Lui-même à son Père, que cet unique sacrifice de la Nouvelle Alliance aurait été offert par Notre Dame avant la dernière Scène du Jeudi Saint ?

Cela ne semble guère raisonnable. Une telle proposition serait trop novatrice et donc trop gravement téméraire (ne reposant sur aucune base scripturaire, et a fortiori sur aucun enseignement de l'Église) pour qu'on puisse l'envisager. Jamais un prêtre traditionaliste combattant le modernisme depuis toujours ne pourrait avoir professé cette erreur manifeste selon laquelle Notre Dame aurait précédé son Divin Fils dans la célébration du Saint Sacrifice de la Messe.

Le corps de Notre Dame est-il celui de son Divin Fils ?

Peut-on alors envisager que l'auteur de l'*ex voto* ait voulu exprimer que Notre-Dame aurait prononcé les paroles de la Consécration dans un sens second, n'ayant aucun rapport avec la Transsubstantiation mais faisant référence à l'Incarnation ? Peut-on supposer qu'il ait voulu sous-entendre que la Très Sainte Vierge avait prononcé ces mots « *ceci est mon corps* » devant son divin Fils et à propos de Lui ?

Cette hypothèse, indépendamment du problème de l'innovation, qui reste entier, souffrirait également d'un problème de fond beaucoup plus grave. En effet, est-il vrai que Notre-Dame ait pu affirmer que le corps du Verbe fait chair, corps humain uni à la Seconde Personne de la Sainte Trinité, soit le sien ? Est-il vrai que Notre-Dame et son Divin Fils n'aient qu'un seul corps en quelque sorte divisé en deux ? De prétendus théologiens ou mystiques modernistes ont avancé récemment à ce sujet nombre de théories voisines, partant du fait que le corps de Notre Seigneur vient entièrement de Notre-Dame. On a entendu parler de corps jumeaux et même de « clonage ».

Indépendamment de la sanction de l'Église sur de telles théories donnant un caractère nettement naturaliste au mystère de l'Incarnation, est-il néanmoins exact que la Très Sainte Vierge puisse dire « ceci est mon corps » à propos du corps de Notre Seigneur ?

De manière certaine, il faut répondre non, absolument et catégoriquement non ! Le corps est une matière organisée et vivifiée par sa forme qui est l'âme. Il ne peut donc exister de corps humain qu'unique, constituant avec l'âme la *personne* humaine. Le corps humain, matière organisée et vivante, n'existe, n'est organisé et ne vit que par l'âme rationnelle créée directement par Dieu. Cette âme raisonnable, créée par Dieu incorruptible et immortelle, « *s'unit au corps de telle manière qu'elle en est la forme substantielle unique, et c'est par elle que l'homme a d'être homme et animal et vivant et corps et substance et être* »¹. Cette unicité de forme substantielle, cette âme unique, donne au corps qu'elle anime d'être tel corps qui, avec l'âme qui l'organise et le vivifie, forment ce tout constitué indivisible et intransmissible qu'est l'individu.

Ces caractères d'unicité, d'indivisibilité et d'intransmissibilité du corps personnel sont encore renforcés dans la personne de Notre Seigneur Jésus-Christ par le mystère de l'Union Hypostatique qui fait que le corps lui-même de Notre Seigneur est uni au Verbe, même séparé de Son âme humaine. Il est donc absolument faux que Notre Dame puisse dire que le corps de son Divin Fils soit le sien au même titre qu'aucune mère ne peut parler de son « corps » à propos de celui de ses enfants.

Reste-t-il une explication plausible ?

On sent bien, derrière la formulation de cet *ex voto*, quelque chose d'hyperbolique voulant faire croire à une intense dévotion de l'auteur envers la Très Sainte Vierge en établissant une identité entre Notre Seigneur et Sa Très sainte Mère. Néanmoins, la gloire de Notre-Dame n'est en rien renforcée ou sublimée par cette prétendue unité de corps avec son Divin Fils. Bien au contraire, cette unité de corps ruine le mystère de l'Incarnation divine en le mettant en contradiction avec les principes certains de la raison naturelle sanctionnés par l'Église². Notre-Dame est véritablement appelée Mère de Dieu parce qu'elle est la mère d'un fils qui est Dieu. Cette maternité divine est son titre de gloire le plus absolu, c'est le motif de la vénération universelle dont elle doit être l'objet ; cette maternité divine la fait « *bénie entre toutes les femmes* » au point que « *toutes les générations la proclameront bienheureuse* ».

Or, si l'on ne possède qu'un nombre très restreint des paroles prononcées par Notre Dame durant sa vie terrestre, on sait cependant très précisément ce qu'elle exprima devant le mystère de l'Incarnation. Il ne s'agit nullement des paroles « *ceci est mon corps* », mais « *fiat mihi secundum verbum tuum* », « *qu'il me soit fait selon votre parole* », et plus tard « *le Tout Puissant à fait en moi de grandes choses* ». Car le Tout Puissant a mis en la Très Sainte Vierge ce miracle insigne de l'avoir choisie pour donner un corps, de manière purement miraculeuse et humainement inexplicable, à la Seconde Personne de la Sainte Trinité. Ce corps de Notre Seigneur n'est nullement le corps de Notre Dame, c'est un corps propre, personnel, uni à une âme humaine créée, et uni à la seconde personne de la Sainte Trinité pour opérer le mystère de la Rédemption : « *Vous n'avez*

¹ XVI^{ème} thèse thomiste.

² Rappelons que les XXIV thèses thomistes relèvent pleinement du magistère ordinaire du Souverain Pontife, que ce magistère ordinaire est déclaré infaillible par Pie XII dans *Humani generis*, et que, par conséquent une théorie théologique dont les postulats métaphysiques contrediraient les XXIV thèses peut qu'être fausse,

voulu ni sacrifice ni oblation, **mais vous m'avez formé un corps** ; vous n'avez agréé ni holocauste ni sacrifice pour le péché. Alors j'ai dit : Me voici » Heb. X. 5³.

Établir une unité entre le corps de Notre Seigneur et celui de Notre Dame c'est donc ruiner cette maternité divine en faisant de la Sainte Vierge non plus la mère de Dieu, mais la génératrice d'un être qui n'est plus un homme puisqu'il n'a plus de corps propre et personnel. Notre Seigneur n'étant plus homme, homme véritable, complet, entier, vrai homme comme Il est vrai Dieu. Il ne peut plus opérer la Rédemption. Notre Seigneur n'étant plus homme. Notre Dame n'est plus Sa mère.

Reste-t-il alors au bénéfice de l'auteur de cet *ex voto* une explication cohérente avec la doctrine catholique ? Remarquons tout d'abord que l'hérésie moderne, le naturalisme, consiste à « *séparer le naturel du surnaturel ou, si l'on préfère, selon l'énergique formule de saint Jean, à "dissoudre Jésus-Christ" Jean IV, 3, (car c'est bien à cela qu'aboutit cette séparation de la nature et de la surnature)... Saint Léon l'observait déjà dans son huitième discours sur la Nativité : "Nous ne connaissons, depuis la venue de Jésus-Christ, presque aucun égarement de la pensée humaine en matière religieuse qui d'une façon ou d'une autre, n'ait été une attaque à cette vérité des deux natures réunies dans la personne unique du Verbe".* »⁴

C'est à cette volonté de « dissoudre Jésus-Christ » que l'on reconnaît d'ailleurs l'esprit de l'ennemi du genre humain, c'est la base du *discernement des esprits* : « *Mes bien aimés, dit saint Jean, ne croyez pas à tout esprit, mais éprouvez les esprits pour voir s'ils sont de Dieu ; car beaucoup de faux prophètes sont venus dans le monde. Voici à quoi vous reconnaîtrez l'esprit de Dieu ; tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu dans la chair est de Dieu ; et tout esprit qui dissout Jésus-Christ n'est pas de Dieu ; et c'est là l'antéchrist, dont vous avez entendu dire qu'il vient ; et maintenant déjà, il est dans le monde.* » Jean, IV. 3.

Un catalogue d'erreur

La suite de l'*ex voto* n'est d'ailleurs qu'une suite d'erreurs. Son auteur prétend établir une succession entre Notre Seigneur et le prêtre dans la prononciation des paroles de la Consécration : « *Jésus-Christ l'a dit ensuite, le prêtre le dit enfin* ». Cette succession est fautive, car le prêtre ne prononce pas les paroles de la Consécration après Notre Seigneur. C'est toujours Notre Seigneur qui les prononce, soit par sa propre bouche, soit par la bouche du prêtre qui n'agit, lui, que *in persona Christi*. Le prêtre est un simple instrument que Notre Seigneur utilise de manière miraculeuse pour réaliser Lui-même le Saint Sacrifice de la Messe. L'affirmation de l'*ex voto* est donc, là encore, fautive et en contradiction avec l'enseignement le plus élémentaire du catéchisme.

Enfin, nous n'aborderons que plus bas l'affirmation finale « *Et hi tres unum sunt...* Et ces trois sont UN - (Saint Jean) - ». En tant que telle, cette affirmation est en effet incompréhensible. Sous aucune forme et à quelque degré qu'on l'envisage, l'application de l'unité de la Sainte Trinité affirmée par saint Jean ne peut être envisagée vis-à-vis de Notre-Dame, de Notre Seigneur et du Prêtre.

Cet *ex voto* nous présente donc, en six lignes, un nombre de contradictions de la doctrine de l'Église tout à fait remarquable. Et il ne s'agit pas ici de quelques lignes sorties de leur contexte à partir d'un ouvrage volumineux ; il s'agit d'un *ex voto* réalisé pour célébrer quarante ans de 'prêtrise' ; il s'agit donc d'une pensée réfléchie par laquelle son auteur exprime, sinon le fondement, du moins l'aboutissement de sa vie sacerdotale. Il s'agit d'une *profession de foi*.

Après avoir vu à quel point cette dite *profession de foi* n'est pas la doctrine de l'Église, égarons-nous quelque peu dans les régions les plus opposées à cette doctrine.

³ Pie XII, dans son Encyclique *Haurietis aquae in gaudio* du 15 mai 1956, écrit : « *C'est un amour à la fois humain et divin qui habite le Cœur de Jésus-Christ après que la Vierge Marie eu prononcé son "Fiat" magnanime et que le Verbe de Dieu, selon les paroles de l'Apôtre (Heb. X. 5) ; "dit en entrant dans le monde : Vous n'avez voulu ni sacrifice oblation, mais vous m'avez formé un corps, vous n'avez agréé ni holocauste ni sacrifices pour le péché. Alors j'ai dit : Me voici (car il est question de moi dans le rouleau du livre), je viens, ô Dieu, pour faire votre volonté... "C'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés, par l'oblation que Jésus-Christ a faite une fois pour toute."* »

⁴ Pour qu'il règne sur nous, Jean Ousset, deuxième partie, Ch.1.

Les théories gnostiques

La kabbale, et sa traduction en termes « chrétiens », la gnose, professent deux principes fondamentaux également faux et diamétralement opposés à la doctrine de l'Église catholique.

Le premier de ces principes consiste à dire qu'il y aurait un 'dieu' du bien et un 'dieu' du mal. Du premier 'dieu' sortirait, par émanation, le monde spirituel et donc l'âme humaine, tandis que le second serait créateur du monde matériel et donc des corps. Le dieu créateur de la matière n'est autre que le Dieu de la Genèse, le Dieu de l'Ancien et du Nouveau Testament qui est « *Créateur du ciel et de la terre* ». C'est donc le Dieu des chrétiens qui est présenté comme un « *dieu du mal* » par la kabbale.

Ce 'dieu du mal' aurait donc créé les corps pour y enfermer les âmes, et la rédemption n'est rien d'autre que le détachement des âmes d'avec la matière donc d'avec les corps, détachement qui s'effectue par le passage de l'âme d'un être corporel moins parfait à un être plus parfait. L'âme « transmigre » ainsi du brin d'herbe à l'animal puis à l'homme ou à la femme. La bonne ou mauvaise conduite peut faire « transmigrer » l'âme dans un sens ou dans un autre. Cette « transmigration » permet ainsi à une âme d'animer successivement un corps d'homme puis de femme et inversement. Par conséquent, et c'est tout le but de ce délire. Un homme pouvant avoir été une femme et l'inverse, les mœurs contre nature sont un effet de la nature des choses et s'en trouvent ainsi pleinement justifiées.

Le second principe de la gnose est que le 'dieu du bien', d'où émane le monde spirituel est composé de deux principes premiers, l'un féminin, l'autre masculin. Cette doctrine vient directement du *Zohar*, lequel est défini par le Dictionnaire Encyclopédique du Judaïsme⁵ : « *Ouvrage majeur de la mystique juive, texte fondamental de la kabbale* ». Ce Dictionnaire explique ainsi que "*La symbolique du Zohar s'organise autour de cinq mythes fondamentaux : ... [dont le troisième est] la symbolique sexuelle dans la relation entre les éléments masculin et féminin au sein du monde divin.* »⁶

De ce 'dieu' à la fois mâle et femelle émane une troisième personne qui est à la fois fils et fille. Les hommes, créés à l'image de Dieu, reproduisent cette dualité primordiale, c'est l'*Adam Qadmon* de la *Aggadah* talmudique : « *Les sages interprètent le verset 27 de la genèse ([l'homme fut créé à l'image de Dieu] « à sa propre image ») comme l'indication d'un être hermaphrodite, à la fois mal et femelle* »⁷.

Ces théories ont aujourd'hui largement débordé le cadre des conventicules rabbiniques pour entrer à pleine page dans *Psychologie magazine* et dans *Le Monde*, ou dans les débats d'*Arte* ou de *France Inter*. Il est des plus commun d'entendre, ici et là, que « l'homme est une femme comme les autres », et l'inverse, et les propos homophobes sont illégaux et punissables d'amendes. Les médias professent ouvertement que la kabbale est la religion originelle, fondement de toutes les autres, notamment du Christianisme, lequel n'est qu'une religion faite pour des hommes incapables d'être initiés aux « mystères ».

On pourrait croire qu'il ne s'agit là que de « modes », de la part des médias notamment. Il n'en est rien. L'Église conciliaire nous montre constamment des exemples de l'introduction des théories décrites ci-dessus dans son enseignement. Le document de la *Commission Biblique Pontificale* rédigé sous la direction de Ratzinger en 2004 intitulé *Le peuple juif et ses saintes écritures dans la bible chrétienne*, affirmait ainsi que dans le verset 27 de la Genèse « *La différenciation des sexes est mise en parallèle avec la ressemblance par rapport à Dieu.* » Et le même Ratzinger, une fois installé sur le Saint Siège, fit entrer en Dieu l'*eros*, (dans son « encyclique » *Deus caritas*), *eros* dont il déclare lui-même qu'il s'agit de « *l'amour entre l'homme et la femme* ».

Quant à l'homosexualité, dont ces théories sont la justification, elle devient l'objet de blasphèmes odieux officiellement professés par l'Église enseignante moderniste. Le dernier exemple en date étant ce que professe Bouilleré, usurpateur de l'évêché de Beauvais, lequel voit l'existence de mœurs contre nature entre Notre Seigneur Jésus-Christ et Lazare. Depuis plusieurs décennies une association d'homosexuels « chrétiens »,

⁵ *Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme*, Cerf/Robert Laffont, 1996, p.1104

⁶ *Idem*, p. 1106.

⁷ *Idem*, p. 20.

l'association « David et Jonathas » (autre affirmation blasphématoire) bat le pavé des « évêchés », avec, sinon l'approbation officielle, du moins le silence respectueux de Wojtyla puis Ratzinger.

Rapprochement de l'ex voto avec les théories fondamentales de la gnose

Si les six lignes de l'*ex voto* étudié ci-dessus sont, comme on l'a vu, en opposition manifeste avec la doctrine et les principes catholiques, elles correspondent en revanche parfaitement aux principes de la gnose.

Lorsque l'auteur de cet *ex voto*, fait dire à Notre-Dame « ceci est mon corps » à propos du corps de Notre Seigneur, il affirme que le corps de Notre Dame est celui de son divin Fils. Cette affirmation, qui est incompréhensible selon la doctrine de l'Église, s'éclaire singulièrement si l'on admet le principe kabbaliste selon lequel les corps sont à la fois interchangeables et simultanément homme et femme. Cette affirmation prêtée à Notre Dame que le corps de son fils est le sien n'est pas autre chose que l'assertion que Notre-Dame et son Fils ont un seul et même corps.

Il n'y a donc pas, dans cet *ex voto*, qu'une simple hyperbole sans queue ni tête. C'est d'une part le renversement de toute la doctrine catholique concernant le mystère de l'Incarnation de la deuxième Personne de la Sainte Trinité, doctrine qui repose sur les notions très précisément définies par l'Église de *personne*, de *nature*, d'*âme forme du corps* et d'*union de l'âme et du corps*. Mais c'est ensuite l'adoption des principes rabbiniques sur ces mêmes notions, principes inventés pour « justifier » les péchés déclarés « abominables devant Dieu » par l'Écriture Sainte. L'application de ces principes rabbiniques à propos de Notre Dame et de Notre Seigneur constitue un blasphème odieux qui n'a rien à envier à ceux que professent Ratzinger et Bouilleré.

Quant au deuxième principe de la kabbale, il est tout entier contenu dans les deux dernières lignes de cet *ex voto* : « *"Et hi tres unum sunt..." Et ces trois sont UN - (Saint Jean)* ». L'auteur se garde bien de donner la référence scripturaire de sa citation. Il s'agit du verset 7 de la première épître de saint Jean : « *Car il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel : le Père, le Verbe et l'Esprit ; et ces trois sont un.* » Ce verset énonce donc directement le mystère de la Ste Trinité.

Comment, pour l'auteur de l'*ex voto*, cela se transforme-t-il en l'unité de la Très Sainte Vierge, de Notre Seigneur et du Prêtre ? Comment et à partir de quelle analogie pourrait-on dire que la Très Sainte Vierge, Notre Seigneur et le Prêtre seraient *un*, alors qu'il est démontré que, même à propos des paroles de la Consécration, il n'y a aucune unité puisque Notre Dame ne les a jamais prononcées et que le prêtre ne les prononce pas de lui-même mais seulement *in persona Christi* ?

La seule explication est gnostique : si l'on applique à la Très Sainte Vierge, Notre Seigneur et le Prêtre la même formule qu'à la Sainte Trinité « *et hi tres unum sunt* ». On transforme la Sainte Trinité en un composé où l'on retrouve un principe féminin puis un principe masculin. Remarquons au passage que c'est le principe féminin qui parle « en premier » donnant ainsi la génération du second principe puisqu'elle lui donne son propre corps. Quant à la « troisième personne », ici le prêtre, déclarée une avec les deux premières, elle peut dire « *ensuite* » « ceci est mon corps », car il s'agit d'un corps indifférencié appartenant simultanément aux deux premières personnes et qui est aussi le sien.

Encore une fois, si cet *ex voto* ne veut rien dire en langage catholique, il « colle » par contre parfaitement aux théories gnostiques.

Hasard ou certitude

On nous fera croire plus facilement au hasard d'un primate forcé de se mettre à réfléchir sur la nécessité de faire survivre son espèce qu'à l'apparition spontanée des théories de la kabbale dans les milieux anti-conciliaires. Si, pour exister, le « hasard » demande de telles conditions, l'enrichissement sans cause condamné par l'Église n'existe plus et je me mets immédiatement à jouer à la roulette ou au bandit manchot ; mais existera-t-il des tenanciers de maisons de jeux assez déséquilibrés pour me laisser jouer sans jamais perdre ?

Depuis Mme Blavatsky et ses groupuscules américains contre lesquels le R. P. Hugon combattit avec les XXIV Thèses thomistes au début du XX^{ème} siècle, jusqu'à Guénon et Evola que combattit Jean Vaquié, en passant par Ratzinger avec sa *Commission biblique pontificale* et ses « encycliques », cela fait plus de cent ans que les juifs essaient de nous faire avaler des baobabs sous couvert de mysticisme catholique quand il s'agit en réalité de la 'mystique' rabbinique. L'introduction des théories kabbalistes sur la nature divine, notamment avec l'introduction en Dieu d'un principe féminin, est un grand classique du genre, du rabbin Drach qui prétendait voir ce principe féminin dans l'une des lettres hébraïques de JEHOVA, jusqu'à Guérard des Laurier qui inventa la formule selon laquelle la Très Sainte Vierge serait « *une en trinité* ».

Quel « hasard » y a-t-il dans l'apparition simultanée d'un *ex voto* proclamant que ta Très Sainte Vierge, Jésus-Christ et le prêtre sont un comme la Sainte Trinité, avec « l'encyclique » de Ratzinger faisant entrer l'*eros* en Dieu ? Par quelle bonne fortune peut-on voir affirmer que la très Sainte Vierge et son divin Fils ont un seul corps, quand dans le même temps un Charles Mopsik « *grand spécialiste des études juives* » publie pour le grand public un livre intitulé « *Le sexe des âmes* » où il expose à partir des textes de la kabbale la bisexualité divine (à l'origine de tout un dieu à la fois mâle et femelle) et où il débouche sur le brouillage des genres selon lequel « *l'homme est aussi une femme comme les autres* » ?⁸

Tout cela est-il l'effet du hasard ? Mais qu'est-ce que le hasard ? Ce dieu moderne, auteur de tout ce qui existe, mon grand-père en racontait une des manifestations dans l'anecdote suivante. Engagé volontaire en 1917, il se retrouve avec d'autres conscrits dans une chambrée éclairée par une ampoule électrique - chose rare à l'époque. Quelques-uns de ses camarades s'aperçurent rapidement que l'un d'entre eux, venant du fin fond de sa campagne, ne connaissait rien des merveilles opérées par la *fée électricité*. Jeunes et méchants, ils trouvèrent drôle de lui faire avaler que l'ampoule s'allumait lorsqu'il dansait dessous. Notre campagnard au QI limité s'exécute, un de ses camarades tourne l'interrupteur, l'ampoule s'allume ; et à chaque fois qu'il s'arrête de danser l'interrupteur est tourné en sens inverse.

Voilà le hasard. Et à chaque fois que j'entends quelque cuistre tenter de démolir ce qu'il appelle avec mépris la « théorie du complot », je ne peux m'empêcher de voir ce simple d'esprit danser sous son ampoule électrique avec, en fond, un deuxième classe hilare qui manipule l'interrupteur. Le plus souvent le paysan a les traits d'un de Tanoüarn suant et soufflant en gesticulations grotesques, pendant que le deuxième classe prend les traits roublards d'un Philippe Laguérie aussi bête et que méchant.

Il y a dans les théories exposées par Maurice Raffaëlli dans l'*ex voto* de ses quarante ans de prétendus sacerdoce autant de hasard que dans l'apparition de l'*homo sapiens* chez Darwin. Certes, il y aura toujours des QI limités pour danser sous les ampoules électriques persuadés que la lumière dépend de leurs pantomimes. Mais il y aura aussi toujours des gens qui connaissent les interrupteurs les fils de cuivre tendus sur des kilomètres de lignes, les transformateurs, les barrages hydro-électriques ... sans compter les « petits hommes en bleus », chers à Raffarin, qui font fonctionner le tout.

On se demandera sans doute à quoi rime la publication par un Raffaëlli, perdu dans les garigues de Nîmes et suivi par deux pelés et un tondu, d'un *ex voto* gnostique dont personne ne comprendra le sens.

Il y a plusieurs raisons à cela. La première c'est qu'il se fait ainsi reconnaître des siens. Ses doctrines sont en effet professées par d'autres. J'ai autrefois entendu l' "abbé" Pascal Lorber, marrane infiltré dans la FSSPX professer exactement les mêmes salades. Il y a donc reconnaissance mutuelle. Mais il y a aussi et surtout imbrication d'un consensus autour de ces théories. Même sans rien comprendre au dessous des cartes, le catholique qui n'a ni le temps ni les moyens d'étudier ces professions de foi qui l'étonnent au premier abord, s'habitue à les entendre et à force d'en accepter les termes avec des « prêtres » anti-conciliaires. Il finit par en accepter la chose avec des Ratzinger et des Bouilleré.

Certes, il y a des individus comme Philippe Laguérie et Aulagnier, ou comme Jacques Laguérie avec Régis de Cacqueray poussant à hue et à dia pour faire réintégrer « au plus vite », les « expérimentateurs de la

⁸ Recension du journal *Le Monde* de 07/02/2004, déjà publié dans le BOC.

tradition » dans le giron de la « Sainte Église » (Cf. le mot d'accueil publié par Régis de Cacqueray à l'adresse de Ratzinger lors de sa venue en France).

Mais il y a également d'autres individus - plus pressés sans doute - pour proposer ce que l'on pourrait appeler des « voies directes », jetant obligeamment des passerelles entre la « tradition expérimentée » et la « tradition primordiale », afin d'éviter gentiment le long et sinueux parcours passant par les communautés *Ecclesia dei* pèlerinant vers Chartres, les acclamations de Ratzinger en visite à Paris, puis les JMJ et Taizé, pour arriver finalement au soutien de « David et Jonathas » en expérimentation pratique de l'étude du Talmud.

Cette « voie directe », cette passerelle obligeamment jetée, Maurice Raffaëlli nous en donne une manifestation d'une rare clarté avec son *ex voto* épluché ci-dessus.

Maurice Raphaëlli

Maurice Raphaëlli (ou Raffalli, comme vous voudrez) n'a ni l'envergure d'un Arfel-Madiran, ni la couverture médiatique d'un Gérard-Calvet, ni même un poste clef comme le misérable Régis de Cacqueray à la FSSPX. Dans l'entreprise d'espionnage, d'entrisme et de subversion qu'est le marranisme, Maurice Raphaëlli est ce que l'on appellerait volontiers un élément « dormant ». Il est connu de nom et c'est à peu près tout. Ce qui caractérise Raphaëlli c'est l'opacité de ce qu'il fait et plus encore de ce qu'il pense. Son *ex voto* est peut-être son seul écrit, cela valait le coup d'attendre quarante ans.

A ce point de vue, celui des convictions, c'est là encore le « brouillage des genres ». Son « œuvre de l'étoile » est ainsi présentée comme une « communauté amie » par le site internet de la Fraternité saint Pie X. Le supérieur du district de France, Régis de Cacqueray, assista Maurice Raphaëlli comme diacre à l'anniversaire de ses quarante ans de 'sacerdoce'. Étaient également invités d'autres prêtres de la Fraternité saint Pie X ainsi que le Père Jean des Capucins de Morgon. Mais, en même temps, Raphaëlli passe, par rumeur interposée, pour « sédévacantiste » (sans que l'on sache très bien ce qu'il y a à mettre derrière ce terme). Furent donc également invités à ces quarante ans de 'sacerdoce' de Raphaëlli, l'abbé Guépin, Louis Hubert Rémy et Éric Tailhades !

Cet anniversaire des quarante ans de 'sacerdoce' fut d'ailleurs l'occasion parfaitement fortuite - croyez-le bonnes gens - de mises en scène et de manipulations typiques de la subversion. Ainsi, avec l'abbé Guépin, Raphaëlli eut la bonne idée d'inviter un de ses proches avec lequel toutes relations sont rompues depuis des années, sans que ni l'un ni l'autre ne fût averti de leur présence simultanée. Régis de Cacqueray eut, ce même jour, l'occasion inespérée de faire un scandale publique à Éric Tailhades - qui ne pouvait imaginer sa présence en un tel lieu - sur la dénonciation dans le BOC de son ascendance juive... devant un parterre de catholiques trompés n'ayant aucune idée des éléments de l'affaire. Tout cela n'est bien sûr qu'un effet de l'action du dieu hasard... dansez, il n'y a pas d'interrupteur et personne pour le tourner.

Ce que l'on sait de Raphaëlli est à l'aune de cette constante confusion : Il a été formé au séminaire de Nîmes au début des années 60, après quoi il a passé son diplôme d'Éducateur Spécialisé, diplôme d'État fabriqué après la guerre par les éléments les plus engagés des chrétiens d'extrême gauches, notamment les disciples d'Emmanuel Mounier et sa revue *Esprit*. Sous la haute main des DDASS⁹, institutions staliniennes dont la réputation de brutalité, notamment dans le retrait des enfants à leurs parents, est bien connue, les « éduc-spés » ont été fabriqués pour appliquer avec les sentiments d'humanité que l'on connaît bien aux administrations de gauche les lois « sociales » *ante et post* soixante-huitardes.

⁹ *Directions Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales*, organe déconcentré de l'État sous l'autorité du Préfet, dont la fonction propre est de faire appliquer les lois 'sociales' et de traquer toutes les déviations à ces dites lois, tant chez les particuliers que dans les institutions. Il ne s'agit pas, évidemment, de déviations 'doctrinales' (entendez : rejet des programmes de l'Éducation Nationale, manque de laïcité, entraves à la libération sexuelle, etc.) ; sont seuls sanctionnés les mises en danger psychologique, les risques de marginalisation, le non respect de normes d'hygiène, les suspicions de maltraitance passives, etc.

Son diplôme d'Éducateur Spécialisé en poche, Raphaëlli reçut les autorisations et surtout les financements nécessaires à l'ouverture d'un établissement spécialisé pour enfants retirés à leur parents par la DDASS¹⁰.

Là, pour le coup, lorsque l'on connaît le fonctionnement et la mentalité des DDASS (dont personne ne regrettera la suppression en janvier prochain), il est absolument hors de doute que l'État avait des gages certains que la législation de la V^{ième} République serait scrupuleusement respectée et appliquée à « l'œuvre de l'Étoile » comme ailleurs. Qu'on ne vienne donc pas nous parler de suppressions ultérieures de ces autorisations et de ces financements. Car il n'y eut jamais suppression par la DDASS. Raphaëlli a eut ces financements et ces autorisations, durant un grand nombre d'années, et sans que la DDASS ou l'État ne lui réclame le moindre liard sur les terrains et constructions financées avec leurs fonds le jour où Raphaëlli estima qu'il pouvait « rouler » sans eux.

Cursus étrange, donc, que celui de cet homme à la fois sans attache et ami de tout le monde, même des pires ennemis, et fidèle auxiliaire de l'État laïque et républicain dans sa mission 'éducative'.

En termes de personnalité, on le connaît par l'image d'intransigeance qu'il se donne, notamment en matière de tenue vestimentaire. Les femmes en pantalons sont priées de s'habiller convenablement ou de quitter sa chapelle ; ça fait « bien », ça fait « contre-révolutionnaire de choc », qui n'a pas peur du « qu'en-dira-t-on », « pas comme les autres », etc. Je ne plaide là ni pour le port du pantalon par les femmes, à la messe ou ailleurs, ni pour laisser les prêtres se faire imposer n'importe quoi dans leur chapelle. Je remarque juste que le dernier à avoir tenté de se redorer le blason - avec cette question de pantalon est un certain Williamson et que l'intransigeance sur la tenue vestimentaire (le décolleté à l'époque) n'a jamais empêché le kibboutz janséniste des Arnauld à Port Royal d'inaugurer le pourrissement de l'Église par entrisme.

S'il est d'ailleurs un trait universellement reconnu à Raphaëlli, c'est la dureté. Cette *dureté* est le mot qu'emploieront systématiquement tous ceux qui l'ont approché. Les parents vous le diront à propos de l'impératif de séparation qui leur est imposée d'avec leurs enfants placés chez lui ; les professeurs vous le diront à propos de la discipline de fer imposée à tous ; les anciens élèves vous le diront, tant à propos de la vie menée à « l'œuvre de l'étoile » qu'aux camps d'été de Lourdes, véritables expéditions paramilitaires où les défaillances physiques n'ont pas lieux d'être.

« L'œuvre de l'étoile »

On ne saurait passer trop rapidement sur l'action de Raphaëlli à « l'œuvre de l'étoile ». En effet, la distillation de la kabbale dans les milieux anti-conciliaires n'est pas la spécialité de l'individu : un *ex voto* publié tous les quarante ans est absolument insuffisant à ce genre d'ouvrage. Non, Raphaëlli s'est attribué une autre mission, celle de « l'œuvre de l'étoile ».

Quelle est cette « œuvre » ? Incontestablement il s'est longtemps agité d'un institut éducatif financé par la V^{ième} République, laïque et obligatoire, et fonctionnant selon les lois dictatoriales imposées par cette aimable institution révolutionnaire qu'est la DDASS.

Mais aujourd'hui, qu'en est-il ? À entendre certains, il s'agirait d'une espèce d'« école normale », d'un institut de formation des maîtres. En fait de professorat l'apprentissage scolaire y est pourtant à peu près nul et aucun « maîtres d'école » venu s'y former ne propose ses services ailleurs, même dans des écoles « tradi » qui en réclament pourtant constamment.

Il pourrait également s'agir d'un ordre religieux aux vues de quelques frères et religieuses qui y portent un habit à liseré bleu. Mais le but de cet ordre religieux, ses constitutions ? Mystère. C'est le seul et unique Maurice Raphaëlli qui en est à la fois l'auteur, le réformateur et le gardien. Seul 'prêtre' de cet institut, seul supérieur, sans référence à des constitutions approuvées par l'Église, dans un institut ne reproduisant rien, ne

¹⁰ Ces financements dans le secteur de l'enfance, sont de loin les plus élevés des subventions de fonctionnement accordées par l'État.

continuant rien, le maître des lieux y est libre de tout instituer, de tout modifier, de tout imposer. Maître de tout et en particulier des consciences, le pouvoir d'un Maurice Raphaëlli sur les personnes entrant dans son institut est absolu.

Imaginez l'inimaginable que Maurice Raphaëlli soit un marrane ; pensez ensuite à l'abus dont pourrait user un marrane, auprès de jeunes gens et jeunes filles sans expérience ni formation, de notions comme 'vocation religieuse', 'obéissance', 'soumission au supérieur', 'renoncement à sa volonté propre', etc., et vous commencerez seulement à comprendre ce que veulent dire les mots 'embrigadement', 'réduction' et 'destruction'. Cela est impossible dans notre milieu « traditionaliste » ? Alors rangez son *ex voto* dans un tiroir n'importe quel espèce de réalité au marranisme... et allez danser sous les ampoules électriques.

Éducation « chrétienne » ?

La spécialité de Raphaëlli n'est cependant pas celle d'un fondateur d'ordre religieux. Son action principale est de s'occuper d'enfants.

Il se trouve que j'ai bien connu autrefois l'atmosphère qui se dégage de ces enfants, les deux ou trois fois où j'ai eu l'occasion de les voir à la 'messe' de Raphaëlli. Cette atmosphère, les adultes qui n'ont pas connus ce genre d'établissement sont absolument incapables de la percevoir. Ni les parents, ni les professeurs, ni les familiers de ce genre « d'école » ne peuvent concevoir ce que signifient ces regards fixes et sans expression, ces manières stéréotypés, cette raideur d'où s'écoule l'angoisse et la contention psychologique. L'enfant qui les voit tenterait d'ailleurs vainement de les décrire : il n'a de toute façon ni le jugement suffisant ni les mots pour le faire.

Le système d' 'éducation' tel qu'il se présente chez un Raphaëlli n'est d'ailleurs pas susceptible de critique sur un fait particulier et massif. Il ne s'agit pas de violences physiques. Si celles-ci existent, elles sont annexes. Non, il s'agit d'un *processus de rééducation* : *processus*, c'est-à-dire d'un travail de longue haleine, par petites touches continues dans le temps, au moyen de brimades insignifiantes mais infiniment répétées. Il s'agit de *rééducation*, car l'enfant est une machine enregistreuse à laquelle il faut inculquer des réflexes pavloviens au moyen d'une atmosphère qui le réduit.

La première étape du processus est donc de réduire l'enfant. Plongé, à son arrivée à « *l'œuvre de l'étoile* », dans un milieu aux règles multiples, minutieuses et strictes, son premier manquement lui sera présenté comme une immense déception : on ne le croyait pas capable d'une chose pareille, il cachait bien son jeu, si ses parents savaient cela... Le gosse doit ensuite sentir, peu à peu, qu'on a perdu confiance en lui, qu'il est menteur et dissimulateur, et qu'il oblige donc ses maîtres à mettre en place des mesures proportionnées.

Commence alors le bourrage de crâne dont le fondement est le brouillage de toute espèce de référence à une quelconque objectivité en utilisant constamment la notion de *bien* ou *de mal moral* pour tout et à tout propos. Tout est mis sur le même plan. Ne pas faire tomber sa règle à l'étude prendra très rapidement sa place dans le décalogue mosaïque, une leçon mal sue, le non respect d'une règle de grammaire élémentaire, un objet oublié, une lumière non éteinte, l'absence de recueillement à la messe (il a laissé tomber son missel et il s'est bien gratté la tête deux fois au moins !), tout devient l'objet d'un sermon sur le déplaisir causé à Dieu en même temps qu'à ses maîtres. Tout devient un *mal moral*.

Puis, peu à peu, la pression psychologique prendra plus d'ampleur. De quelques réflexions ici et là, on passera à une pression constante. On fera comprendre à l'enfant que sa mauvaise conduite et son évidente mauvaise volonté nécessitent une surveillance spéciale que rien ne pourra détourner. Il est responsable de ce qu'il subit.

Chez l'enfant il y aura rapidement effondrement de toute personnalité. Le moindre geste extérieur pouvant être interprété comme un péché, il sera chassé, pourchassé, par le maître et ses sous-fifres d'abord, puis par l'enfant lui-même qui apprendra très vite qu'il ne faut *rien* laisser paraître. L'éducation à la dissimulation prend des proportions absolument insoupçonnées. Tout étant susceptible d'être interprété comme un mal moral, sera considéré par l'enfant comme moralement bien tout ce qui n'est pas susceptible d'un

reproche qu'il s'agisse d'une règle de grammaire, du cirage des chaussures ou d'un gros mot sorti à la récréation. La règle tombe quand même ? La grammaire n'a pas été respectée ? Les marques extérieures de la contrition devront alors être proportionnées au crime : « j'ai conscience d'avoir transgressé sciemment une loi morale, j'ai péché par mauvaise volonté et révolte contre le bien », doit penser l'enfant. Cela ne se dit pas, d'ailleurs, cela se vit intensément : mine contrite, yeux baissés, acceptation du juste courroux, voire inscription sur le papier de confession : « j'ai été dissipé pendant l'étude », « j'ai été paresseux dans mon travail dans mon travail ».

Il n'y a aucune conscience de dissimulation de la part de l'enfant. Il est simplement pris au piège d'une pieuvre qui lui désagrège le jugement. Très rapidement, les critères du bien et du mal n'existeront plus qu'au travers du comportement extérieur.

Encore une fois, nul besoin de l'emploi de la force physique dans tout cela, même si elle est rarement absente. Ce qui fait l'efficacité du système c'est un fin dosage de culpabilisation permanente, de surveillance constante, d'insécurité toujours, partout, sans limite de temps. L'enfant pourra se voir reprocher une attitude, une simple moue, un regard, plusieurs mois, voire plusieurs années plus tard.

Avec cela, l'organisation d'un enseignement perpétuel. Nul mot, nulle attitude 'non conforme', ne peut échapper à l'œil du maître. En premier lieu par les professeurs, les surveillants et les autres adultes qui, le plus souvent n'ont aucune idée de ce qui se passe. Bien qu'étant sur place, ils ne retiendront que ce qu'ils perçoivent personnellement, c'est-à-dire rien, ils sont sélectionnés pour cela.

Les élèves, eux, auront à répondre de manière précise et circonstanciée sur leurs propres faits et gestes en même temps que sur ceux d'autrui lors de la *convocation*. La *convocation*, outil indispensable et redoutable du système ! Elle est régulière, mais imprévisible. Elle se fait toujours en tête à tête, et y seront utilisés de tout leur poids les avantages psychologiques de l'adulte, du maître, de l'informateur des parents, mais aussi et surtout du catholique, du docteur du bien et du mal moral. Il s'agit d'un savant mélange de mise en scène et de mise en condition : nul ne sachant s'il sera convoqué ce soir ou demain, chacun prépare en permanence d'éventuelles explications plausibles pour le tout et n'importe quoi qui pourrait lui être reproché. L'attente de savoir si, oui ou non, on devra comparaître est un moment particulier, revenant chaque jour, le plus souvent à heure fixe. Moment d'angoisse voulu pour lui-même : il n'y aura peut-être pas de convocation, il y aura eu le moment d'attente qui est suffisant en lui-même.

Lorsque le nom de l'enfant est prononcé, le fameux « je voudrais voir *untel* », ce nom dont il finira par haïr la prononciation par les autres (là, le réflexe pavlovien est acquis), c'est la mise sous pression qui commence. L'entretien n'aura pas lieu immédiatement, mais plus tard, après la prière du soir par exemple, ou le lendemain, et de toute façon après une longue attente dans le couloir. Le plus souvent, le prévenu ne sait ni ce qu'on lui veut, ni ce qu'il a fait. Passé la porte du bureau, il sera invité à s'examiner soigneusement ; il sera aiguillé avec paternalisme pour avouer de lui-même ce qu'il ne peut plus longtemps tenir caché. Le petit jeu durera le temps qu'il faut, mais il faut qu'il dure : questions sibyllines suivis de longs silences, bredouillages de réponses taxés de dissimulations, appels aux sentiments chrétiens, etc. Des coups ? Des punitions ? Oui sans doute, mais ce n'est nullement une obligation. Ce qui est capital c'est le passage à la moulinette de la désagrégation du caractère. Au bout d'un quart d'heure ou de plusieurs jours, selon l'humeur, l'enfant accepte tout, admet tout, s'accuse de tout, se '*sait*' réellement menteur et dissimulateur. Il se reconnaît à présent moralement coupable d'avoir non seulement péché, mais de l'avoir fait volontairement, parce qu'il refuse l'éducation chrétienne qu'on lui donne. Il est convaincu d'être habituellement déloyal et hypocrite... C'est vers le confessionnal qu'on le dirige donc naturellement, vers la demande de pardon à Dieu, qu'il se mette enfin à craindre l'enfer... pour avoir parlé dans un couloir ou avoir oublié son livre de classe dans le dortoir.

Avec la réduction psychologique individuelle est aussi utilisé de temps à autre le matraquage collectif : S'est-on aperçu de quelque dégradation, si minime soit-elle, sur des locaux ou autre ? La mise en cause collective est déclenchée, le coupable étant sommé de se désigner pour faire cesser les brimades subies par tous. Les emplois du temps sont épluchés, des prévenus choisis au hasard sont convoqués et passés au crible : on sait que c'est vous d'autres vous ont dénoncé...

Le rôle des parents

On se demandera peut-être comment un tel système peut se maintenir dans le temps. Les parents sont-ils complices ? Ne s'aperçoivent-ils donc de rien ?

En fait, c'est très simple, tout est fait pour, d'une part, laisser les parents dans l'ignorance et, d'autre part, les culpabiliser. Les courriers qu'ils recevront de leurs enfants auront été vus par le maître (avec l'orthographe qu'ils ont, le moyen de faire autrement ?). Puis tout sera utilisé pour les culpabiliser par avance dans toutes tentatives d'ingérence dans l'œuvre d' 'éducation'. Par définition, « l'école » est le mieux à même de « redresser », elle est *faite* pour cela. Eux, parents catholiques, repoussant le monde moderne et son éducation dépravée, ils ont *voulu et choisi* l'école pour cela. Elle est dirigée par un prêtre en soutane, cette école qui résiste à l'environnement moderne. Ces parents sont donc en quelque sorte sommés de 'faire confiance'. S'interroger sur certaines pratiques, demander des explications ou de simples informations, seront des attitudes clairement renvoyées à leur auteur comme une remise en cause de cette confiance aveugle, une tentative de gauchissement de la rectitude morale, un affadissement des principes.

Mais par-dessus tout, il faut inculquer en permanence que l' 'éducation' pratiquée est catholique (n'y a-t-il pas la messe tous les jours, le chapelet, le catéchisme ?). Cette éducation catholique doit également être une formation à la virilité, à la résistance ; on fait des contre-révolutionnaires, des opposants au modernisme. Tout ce qui viendrait contredire ce postulat est donc naturellement taxé de 'mauvais esprit' et de révolte chez l'enfant. Des parents catholiques vont-ils se désolidariser des maîtres qu'ils ont choisis en soutenant le factieux ? Vont-ils se rendre complice de ce mauvais esprit ?

Le processus est d'ailleurs, comme pour les enfants, à la fois très insidieux, très progressif et parfaitement rodé. On fera comprendre à ces parents que leur enfant est particulièrement difficile, qu'il est bon qu'une certaine distance s'instaure avec eux pour en faire un homme. Tout étonnement sur d'éventuelles plaintes de l'enfant, toute question sur ce qu'il raconte (et que peut-il raconter sinon des impressions, les faits en soi bénins de sa vie quotidienne ?), seront immédiatement renvoyés sur le dos d'une faiblesse de caractère supportant mal l'internat. L'âge des câlins est fini vous en ferez une mauviette, etc.

Puis, on expliquera que l'on a été obligé de sévir, d'imposer, de mettre du cadre... « il est menteur, vous savez, votre affection pour lui vous ont empêché de voir ce déplorable trait de caractère ». Mais rassurez-vous il y a du mieux, on voit des progrès de jour en jour, on est sur la bonne voie. Si ce n'est pas le cas, on fera planer la menace d'un renvoi ! Immanquablement l'enfant sera sermonné par ses propres parents : se rend-il compte des sacrifices faits pour lui ? Ne comprend-il donc pas l'immense mérite de ceux qui ont voué leur vie à son éducation ?

En même temps, du côté de l'enfant, est distillée en permanence une fine mais constante mise en garde de ce que pourraient penser ses parents de l'éducation qu'il reçoit. Vous êtes des privilégiés, ici, vous recevez plus que nul autre n'a reçu avant : prières régulières, discipline, régularité de vie, formation religieuse (dont est cependant soigneusement expurgée toute référence à la crise de l'Église, vous êtes trop jeunes pour ces questions). Autant de choses que, c'est patent, vos parents ont été incapables de vous donner au sein de vos familles. Vous n'êtes d'ailleurs pas comme tel ou tel, des libéraux, qui n'ont pas supporté l'application de courageux principes et sont partis. Cette prévention contre les parents, qui sera presque impossible de dissiper même avec le temps, s'installe alors et vient verrouiller le dispositif.

L'après

Sortit de là, l'enfant n'a qu'une chance sur mille de rester catholique, et s'il garde une pratique religieuse quelconque il a encore une chance sur dix mille pour arriver un jour à faire le tri. Le drame c'est surtout qu'un jeune sorti des griffes d'un tel système ne pourra jamais le remettre en cause. S'il le fait, c'est l'ensemble de ce qu'on lui aura présenté comme le catholicisme qu'il enverra promener, pratique religieuse incluse, et l'on aura beau jeu de faire porter le rejet de son éducation sur sa mauvaise conduite morale : il a tout abandonné, donc il

critique son éducation chrétienne. Garde-t-il une pratique religieuse ? Elle sera marquée par le matraquage subi qui lui interdira de 'dire du mal' de ses anciens maîtres.

Les anciens élèves des écoles 'traditionalistes' diront sans doute que ce système d'éducation soviétique, ils l'ont tous subi à des degrés divers. Qu'il s'agisse des écoles fondées par Luce Quenette, de celles dirigées par les Dominicaines ou par certains prêtres de la Fraternité saint Pie X, il ne s'agirait que d'une conséquence inéluctable de l'internat dirigé par des religieux ou apparentés qui ne peut ressembler à l'éducation donnée par des parents au sein de la famille. Dans ces écoles, on est forcément plus dur, la discipline l'exige ; les maîtres sont simplement un peu déconnectés de la réalité, il n'y a pas à y voir plus de malice que cela. D'ailleurs on s'en remet très bien et, avec le temps, les souvenirs s'estompant, on finit par reconnaître des qualités à cette éducation qui nous a fait... nous qui sommes si biens, si forts, si savants, si nombreux... de vrais 'tradis' en somme.

On pensera cela, mais on ne réfléchira pas que les écoles fondées par Luce Quenette furent ensuite dirigées par cette personne que tout le monde appelait « Tante Zuzanne » cordialement haïe par tous ses anciens élèves, et que la dite « Tante Suzanne » venait selon toute vraisemblance de la famille Manassé De Paz, Manassé comme le fils aîné de Joseph qui donna son nom à l'une des douze tribus d'Israël. On ne réfléchira pas non plus à l'influence prépondérante que pu avoir au sein des dominicaines la Mère Anne-Marie Simoulin, sœur de l'abbé du même nom, l'introducteur de René Guénon et Julius Evola à l'Institut universitaire saint Pie X. On ne réfléchira pas non plus au rôle qu'eut un Jacques Lagueyrie sur l'ensemble des écoles de la FSSPX depuis Bitche. Ce qui est pris comme une constante des pensionnats catholiques et comme quelque chose d'inhérent à l'éducation en internat, c'est en réalité cette présence permanente du marranisme.

Vous me direz également sans doute qu'une telle description des principes éducatifs soviétiques ne peut valablement être reçu sur la foi de deux ou trois entrevues d'enfants assistants à la messe d'un Raphaëlli. Qu'importe, il faut dire ces choses inconnues et pourtant subies, car personne ne peut prédire le moment où les Soljenitsyne sont crus et les Sartre mis au placard.

Conclusion

Par quel mystère le marranisme peut-il s'établir, prendre cette dimension universelle qu'on lui connaît aujourd'hui dans le milieu « traditionaliste » ? Les catholiques sont comme anesthésiés devant le phénomène, c'est comme si quelque mouche tsé-tsé attaquait de son dard chacun d'eux au berceau sans le lâcher jamais.

Sans doute la volonté d'être tranquille, de ne pas déplaire, de ne pas faire d'esclandres, la crainte de se trouver exclu de son milieu, ou simplement de ne pas être cru, font se fermer bien des bouches et s'assoupir bien des consciences. Mais ces motifs, pour puissants qu'ils soient, sont insuffisants à rendre compte de cette passivité. L'aveuglement est réel ; la conviction que le milieu est surnaturellement protégé, profondément ancrée. C'est sur un plan spirituel qu'il faut s'élever pour y comprendre quelque chose. L'aveuglement est un châtiment, celui de l'orgueil. Dieu veut qu'on le reconnaisse comme l'unique Auteur de tout ce qui se fait de bien. Lorsque l'homme, se confiant en lui-même, commence à croire qu'il agit de lui-même, Dieu le « laisse dans la main de son conseil » comme Adam après sa chute, c'est-à-dire qu'il l'abandonne à son jugement. Ce délaissement perdure le temps qu'il faut pour que l'homme se rende compte que son jugement est extrêmement limité, qu'il a besoin d'une assistance constante pour y voir clair, mais surtout qu'il a besoin d'être dirigé.

Les catholiques ont contesté et contestent encore tout besoin d'éclairage, toute nécessité de direction. Ayant abandonné leurs chefs légitimes, refusant jusqu'au principe de cette direction (démocrates qu'ils sont en politique et gallican en religion), Dieu les laisse à la merci de marranes qui remplacent ces chefs et les mettent sous leur verge de fer. « *Les parents ont mangé le raisin lorsqu'il était vert, et leurs enfants en ont eu les dents agacées* », nous dit l'Écriture Sainte. Ce n'est donc pas un hasard si les enfants traditionalistes ont eu à subir et subissent encore tous les jours la fêrule de marranes que leurs parents sont incapables de percer à jour.

Mais que ces marranes prennent garde. Ils ne sont que l'instrument de la vengeance divine. Un jour viendra où Dieu les mettra à la merci de ceux qu'ils ont persécuté sans motif dans des proportions inimaginables. Ces persécutions, surtout celles subies par des enfants innocents, crient vengeance devant Dieu qui prendra la défense des siens au temps marqué.

Et « Dieu se rira d'eux dans Sa colère ».

P. Tailhades

Addendum

Quelques temps après la découverte et la lecture attentive de l'ex-voto des 40 ans de 'sacerdoce' de l'individu concerné, nous avons rencontré, chez des amis, une femme de caractère, ancienne professeur de l'"Œuvre de l'Étoile". Elle nous donna spontanément un témoignage qui recoupe la description du fonctionnement « soviétique » du pensionnat en cause : fugue nocturnes des élèves pour échapper à la pression psychologique intolérable qui y règne, rôle de « mouchard » attribué d'un des frères, parents mis dans l'obligation d'exiger que l'on veuille bien leur rendre leurs enfants. Mais aussi, le fondateur est mauvais payeur à l'égard des artisans qui travaillent pour lui... le tribunal lui a confié des « cas difficiles » d'enfants enlevés à leur famille...

Par ailleurs, bien que l' 'abbé' nous ait fait une « pression amicale » pour que nous restions déjeuner à l' « œuvre de l'étoile » à l'époque où nous y allions à la Messe, certains propos tenus à notre égard devant le même ancien professeur avait fait conclure à ce dernier que « nous n'étions pas en odeur de sainteté » aux yeux du maître des lieux ...

Nous avons, durant plusieurs années, assisté à la messe dans le «sanctuaire », presque tous les dimanches neuf mois sur douze, et nous n'avons rien vu...

Mais que traduisent toutes ces misères, sinon que Dieu a voulu qu'il en soit ainsi ?

Que l'on se souvienne du dialogue entre Notre Seigneur et le démon, entendu par Léon XIII et dont sont sorties les prières après la Messe, notamment celles adressées à saint Michel Archange. Comme pour Job, le démon a demandé à tenter l'Église et Dieu lui « a accordé plus de pouvoirs pour les siens ». L'Église reste Sainte ; certes, c'est un mystère. Mais, comme pour Lazare, dont la mort fut « pour la gloire de Dieu », la situation actuelle de l'Église n'est que pour sa résurrection.

É. Tailhades